

adoptées par le gouvernement ont apporté de l'argent à des personnes qui n'en peuvent rien distraire pour l'épargne. Elles dépensent cet argent au jour le jour et il retombe ainsi directement dans le circuit des affaires.

Il est rarement arrivé que le Canada se tire d'une récession aussi grave, du seul fait des mesures adoptées par son gouvernement. Le parti libéral s'est traîné jusqu'en 1939, sans marquer de progrès. Puis une guerre est venue et il s'est attribué tout le mérite. Je ne sais pas si les libéraux acceptent aussi d'être blâmés pour cette guerre. Il est tout aussi logique de les tenir responsables de la guerre que de leur attribuer le mérite de l'emploi sans précédent que nous avons connu pendant ces années. Puis, à la fin du second conflit, ils ont commencé à redescendre la côte jusqu'à la guerre de Corée. Si l'on examine les grandes réalisations des libéraux, qu'on nous rappelle constamment, on constate que des guerres sont venues activer les affaires et que leurs programmes n'ont jamais suffi à nous faire sortir d'une récession, et certainement pas d'une récession aussi grave que celle que nous venons de surmonter.

J'en arrive aux sommes qui ont été versées, dans le cadre de ce que nous appelons les mesures sociales, par le présent gouvernement. Au chapitre du bien-être social, le gouvernement fédéral a versé directement à des particuliers 1,500 millions de dollars l'an dernier, au regard d'un milliard pendant la dernière année du régime libéral. Ce chiffre représente une augmentation de 50 p. 100 qui se décompose en partie comme il suit: les pensions de vieillesse sont passées de 379 millions, en 1956-1957, à 578 millions, soit une augmentation de 53 p. 100; l'assistance-vieillesse s'est accrue de 20 millions à 32 millions, soit de 60 p. 100; les pensions aux aveugles, de 3 millions qu'elles étaient, ont augmenté à 4 millions et demi, ce qui représente une augmentation de 50 p. 100; les pensions aux invalides sont passées de 7 millions à 18 millions, soit une hausse de 150 p. 100; l'assistance-chômage, qui diffère de l'assurance-chômage, est passée de 4 millions à 24 millions, soit une hausse de 500 p. 100. Comme je l'ai signalé précédemment, l'accroissement des dépenses au titre de l'assurance-chômage, résultat direct des mesures que nous avons prises pour prolonger la période des prestations saisonnières et pour assurer des travailleurs qui n'étaient pas assurables auparavant, s'est élevé à 60 millions de dollars. Et naturellement, en raison des nouvelles familles, les allocations familiales ont augmenté de près de 100 millions depuis trois ans.

Comme je l'ai mentionné précédemment...

[M. Browne (Vancouver-Kingsway).]

**M. Tardif:** L'honorable député me permettrait-il une question? Le député a beaucoup parlé des dix dernières années...

**Des voix:** La question, la question!

**M. Tardif:** Je veux dire que c'était...

**Des voix:** La question, la question!

**M. Tardif:** Eh bien, voici ma question: maintenant qu'on a donné les antécédents à la Chambre, quelle mesure l'honorable député propose-t-il pour aider les 800,000 chômeurs que nous avons au Canada aujourd'hui?

**M. Ricard:** D'où sortez-vous?

**M. Browne (Vancouver-Kingsway):** Comme je le disais, j'appuie les mesures que le gouvernement prend en ce moment. J'estime qu'elles ne sont pas négligeables. J'ai dit que si elle avait d'autres propositions à formuler, l'opposition se devait de les exposer. Autrement dit, si son intérêt à l'égard de cette question du chômage est sincère, elle ne devrait pas passer son temps à se plaindre sans formuler la moindre proposition qui pourrait donner du travail à quelqu'un, car c'est exactement ce qu'elle a fait jusqu'ici.

J'allais parler de l'assurance-hospitalisation, que l'ancien gouvernement avait promise depuis si longtemps et qui a été mise en vigueur par le présent gouvernement...

**L'hon. M. Martin:** L'honorable député ne désire certes pas faire une déclaration inexacte. Le programme d'assurance-hospitalisation a été présenté à cette Chambre en 1956 par un gouvernement libéral, et elle a pris force de loi pendant que les libéraux étaient au pouvoir. Toutes les mesures d'ordre social qui renferment nos statuts ont été adoptées par un gouvernement libéral.

**M. Ricard:** Mais elles n'ont jamais été mises en vigueur avant l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement conservateur.

**M. Browne (Vancouver-Kingsway):** Personne au Canada n'ignore, j'en suis sûr, que sous le gouvernement libéral, pas une seule personne au Canada n'était protégée par la loi sur l'assurance-hospitalisation. Vraiment, je ne suis pas sûr que le gouvernement libéral, après 30 ans d'atavisme, se serait décidé à faire quelque chose. Le gouvernement actuel s'est contenté de dire qu'il avait avancé les choses de six mois. Je n'ai jamais admis cette idée, parce que je ne suis pas du tout certain que sous l'empire des conditions imposées par le gouvernement libéral, le programme se soit jamais réalisé. Je suis même parfaitement sûr qu'il n'aurait pas été appliqué, parce que personne n'acceptait alors l'offre qui était faite.

**M. Martin (Timmins):** L'honorable député me permet-il de lui poser une autre question?